

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconfiguration de l'approvisionnement mondial en vêtements : qui fabriquera le « Made in China » de demain ?

Paris, le 1^{er} juillet 2025 – La domination chinoise dans l'industrie textile s'effrite, fragilisée par la hausse des coûts, des contraintes réglementaires et une spécialisation peu rentable. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche et sa politique commerciale agressive pourraient accélérer la diversification des chaînes d'approvisionnement. Coface identifie les pays appelés à jouer un rôle croissant dans la production mondiale de vêtements.

Trois tendances clés :

- **La Chine recule** : sa part dans les exportations mondiales de vêtements est passée de 54 % en 2010 à 41 % en 2023.
- **L'Asie du Sud et du Sud-Est s'imposent** : Bangladesh, Cambodge, Pakistan, Vietnam et Inde sont les mieux placés si des droits de douane uniformes sont appliqués.
- **L'Europe gagne du terrain** : en cas de droits de douane réciproques, l'Albanie, la Géorgie et d'autres pays européens deviendraient relativement plus compétitifs.

Libéralisation des échanges et puissance exportatrice chinoise

La suppression progressive des quotas textiles entre 1995 et 2005, combinée à l'entrée de la Chine à l'OMC en 2001, a fortement stimulé ses exportations de vêtements et chaussures, **multipliées par 4,8 entre 1995 et 2010** (contre 1,4 pour le reste du monde).

Mais cette percée ne s'explique pas uniquement par la libéralisation du commerce. La Chine a tiré parti de sa population nombreuse et du faible coût de sa main-d'œuvre (facteur clé représentant **20 à 30 %** du coût final d'un vêtement), de vastes ressources en fibres textiles, naturelles et chimiques, et d'une stabilité politique.

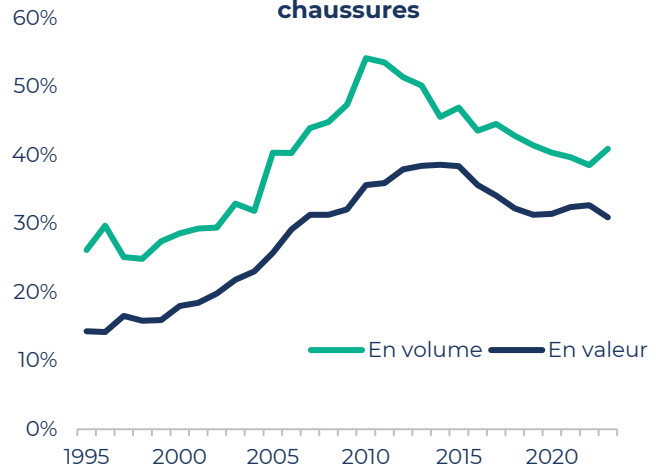
Concurrence mondiale : les limites du modèle chinois

Si la Chine reste le **premier** exportateur mondial de vêtements, sa domination s'affaiblit. Sa part dans les exportations mondiales est ainsi passée de **54 % en 2010 à 41 % en 2023**.

Ce recul s'explique par un modèle économique centré sur la sous-traitance pour des marques occidentales. Or ces activités de manufacture sont très peu rémunératrices dans la chaîne de valeur. Ainsi, malgré un poids important en nombre d'entreprises (**19 %** du total mondial), les acteurs chinois n'ont généré que **10 %** des bénéfices du secteur entre 2020 et 2024.

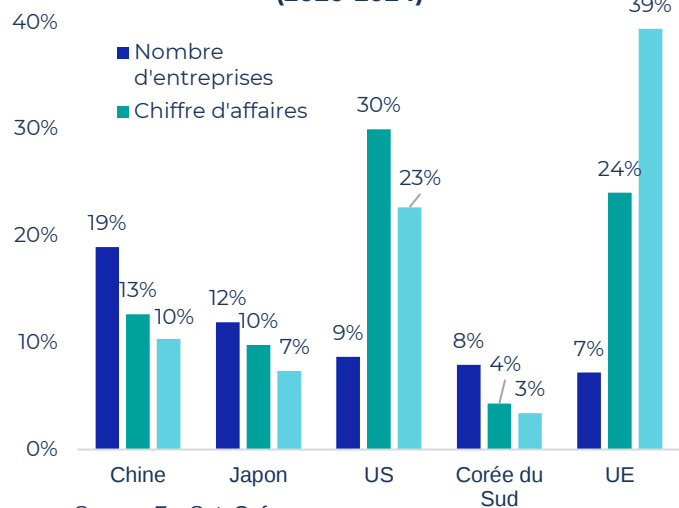
Cette perte de compétitivité s'accroît avec la hausse continue des salaires (**+6 % par an** en moyenne depuis 2010). En 2000, un salarié américain gagnait **18** fois plus qu'un ouvrier chinois, contre seulement **4,6** fois en 2023. À cela s'ajoutent de nouvelles contraintes réglementaires, notamment environnementales, qui alourdissent les coûts de production. Autant de signaux d'un essoufflement du modèle chinois dans un contexte de concurrence mondiale accrue.

Part de la Chine dans les exportations mondiales de vêtements et de chaussures



Source: CEPII-BACI,

Part des entreprises cotées du secteur textile-habillement en nombre, chiffre d'affaires et bénéfice d'exploitation (2020-2024)



Source: FacSet, Coface

Scénario des droits de douane uniformes : l'Asie du Sud en embuscade

Le retour de Donald Trump pourrait accélérer la diversification des chaînes d'approvisionnement textile hors de Chine. Coface a conçu un indice



d'attractivité des pays, basé sur la disponibilité d'une main-d'œuvre à faible coût, l'existence d'une industrie textile établie et la facilité à commercer.

Dans un premier scénario où tous les partenaires commerciaux des États-Unis sont soumis à des **droits de douane uniformes de 10 %**, sauf la Chine - davantage pénalisée¹ - les pays les mieux positionnés pour capter des parts de marché sont le **Bangladesh**, le **Cambodge**, le **Pakistan** et le **Vietnam**. **L'Inde**, 6^e du classement pourrait aussi bénéficier du développement de son vaste marché intérieur. Enfin, la relocalisation post-Covid pourrait bénéficier à des pays comme l'**Albanie** et la **Géorgie** en Europe, et au **Salvador** pour le marché américain.

Scénario des droits de douane réciproques : les Européens mieux armés

Dans ce second scénario, l'administration américaine met en place des **droits de douane différenciés**, conformément aux mesures de réciprocité annoncées en avril puis suspendues. Dans cette situation, notre indice suggère que les droits de douane ne suffiraient pas à effacer l'avantage concurrentiel du **Bangladesh**. Malgré un taux élevé (37 %), l'impact reste limité grâce à sa faible dépendance au marché américain et à ses solides liens avec l'Union européenne.

A l'inverse, des pays comme le **Vietnam**, le **Lesotho** et la **Jordanie** perdraient davantage en compétitivité. Les **pays européens**, eux, bénéficieraient d'un avantage relatif, avec des droits de douane plus faibles et une moindre exposition aux États-Unis — sauf en cas de relèvement brutal à 50 %, comme Donald Trump en a fait la menace fin mai.

Découvrez l'étude complète [**ici**](#)

SERVICE DE PRESSE COFACE

Adrien Billet : +33 6 59 46 59 15

adrien.billet@coface.com

HAVAS

Malcolm Biiga : +33 6 47 09 92 66

Lucie Bolelli : +33 6 42 18 30 82

coface@havas.com

¹ Droits de douane de 55% pour la Chine jusqu'au 12 août



COFACE: FOR TRADE

Acteur de référence de la gestion du risque de crédit commercial au niveau mondial depuis plus de 75 ans, Coface aide les entreprises à développer leurs activités et à naviguer dans un environnement incertain et volatil. Quels que soient leur taille, leur localisation ou leur secteur d'activité, Coface accompagne 100 000 clients sur près de 200 marchés à travers une gamme complète de solutions : assurance-crédit, services d'information, recouvrement de créances, assurance Single Risk, caution, affacturage. Chaque jour, Coface capitalise sur son expertise unique et les technologies de pointe pour faciliter les échanges commerciaux, sur les marchés domestiques comme à l'export. En 2024 Coface comptait ~5 236 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,84 €Mds.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [coface.com](https://www.coface.com)

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur wiztrust.com

